

Bac pro Animation – enfance et personnes âgées

Répartition des PFMP au cours du cycle de formation

Année de formation	Durée PFMP		Remarques	
Seconde	6 semaines auprès d' enfants		Souhaitable de faire un stage filé, en structure d'accueil de loisirs sans hébergement (1 journée par semaine, le mercredi, durant 25 semaines) attention s'adapter aux spécificités locales. Puis 1 semaine entière en fin de seconde en accueil périscolaire, le matin et le soir, en plus du mercredi.	
Première	16 semaines dont : - 8 semaines auprès de personnes âgées en perte d'autonomie - 8 semaines dans le secteur socio-éducatif ou socioculturel , incluant 1 période durant les vacances scolaires ainsi qu'une période de 4 semaines consécutives	5 semaines structures accueillant des personnes âgées	En fin de 1 ^{ère} l'élève choisit le secteur dans lequel il souhaite présenter son projet d'animation pour l'épreuve E2. Il retournera alors dans ce secteur et dans la même structure pour une durée de 5 semaines en terminale	
		3 semaines secteur socio-éducatif ou socioculturel auprès d' enfants		
Terminale		Cas 1 : Projet animation (E2) secteur socio-éducatif ou socioculturel	5 semaines dans le secteur socio-éducatif ou socioculturel auprès d' enfants	Support des épreuves E2 et U32
			3 semaines structures accueillant des personnes âgées	Support de l'épreuve E31
		Cas 2 : Projet d'animation (E2) dans le secteur des personnes âgées	5 semaines structures accueillant des personnes âgées	Support des épreuves E2 et U31
			3 semaines secteur socio-éducatif ou socioculturel auprès d' enfants	Support de l'épreuve E32

Remarque : dans le secteur socioculturel et socioéducatif une période devra obligatoirement se dérouler en accueil collectif de mineurs.